

Recrutement Centre De Contact de Lens

Les résultats des appels à candidature nationaux pour les services relocalisés ont été publiés sur Ulysse le 12 avril 2021.

Pour le Centre de Contact de Lens il y avait 50 postes à pourvoir : 1A+, 3A, 15B et 31C.

Le mouvement publié concerne les postes de A, B et C.

Tous les postes de A et de B sont pourvus, restent 4 postes de C, à pourvoir au mouvement local.

Profils retenus (d'après Anaïs)

	A		B		C	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
CPSR 62			1	6,67	2	7,69
CDC 59	3	100	10	66,67	5	19,23
CDC 80			1	6,67	2	7,69
Centre d'encaissement					1	3,85
SIP			3	20	1	3,85
SIE					1	3,85
DRFiP ou DDFiP					2	7,69
Trésorerie					6	23,08
SGC					3	11,54
CDIF ou SDIF					2	7,69
SNDC					1	3,85
Total	3		15		26	

*un·e agent·e du cadre C est inconnu·e sur Anaïs

La mise en place du CDC de Lens au 1er septembre 2021 a été présentée au CTL du 25 mars 2021 (deuxième convocation le 2 avril 21), notre compte-rendu ici :

<https://sections.solidairesfinancespubliques.info/620/actualite/ctl/346-ctl-nrp-restructurations-au-1er-septembre-2021.html>

Le règlement intérieur du CDC sera présenté lors d'un prochain CTL.

Solidaires Finances Publiques 62 sera vigilant sur la prise en compte des conditions définies par la note de cadrage nationale :

- un temps de codification entre les appels d'au moins 37 secondes,
- une mise en doublon d'agent·e nouvellement affecté·e avec un·e agent·e plus expérimenté·e,
- la mise en place d'un parcours de formation,
- la possibilité de prendre un temps documentaire quotidien,
- un accès full internet pour tous·tes les agent·es,
- un accès à une documentation privée (navis, feuillets rapides...),
- un accès au télétravail sans difficulté particulière,

Le temps quotidien au téléphone est limité à 5 heures, mise en attente pour consultation des dossiers et temps post appels compris. Solidaires Finances Publiques revendique la réduction de ce temps à 4h15, qui représente déjà 55 % d'une journée de 7h42.

Solidaires Finances Publiques 62 sera attentif aux conditions de travail. L'inspecteur santé sécurité au travail a fait des recommandations que le Président du CHSCT, DDFiP 62, s'est engagé à suivre.